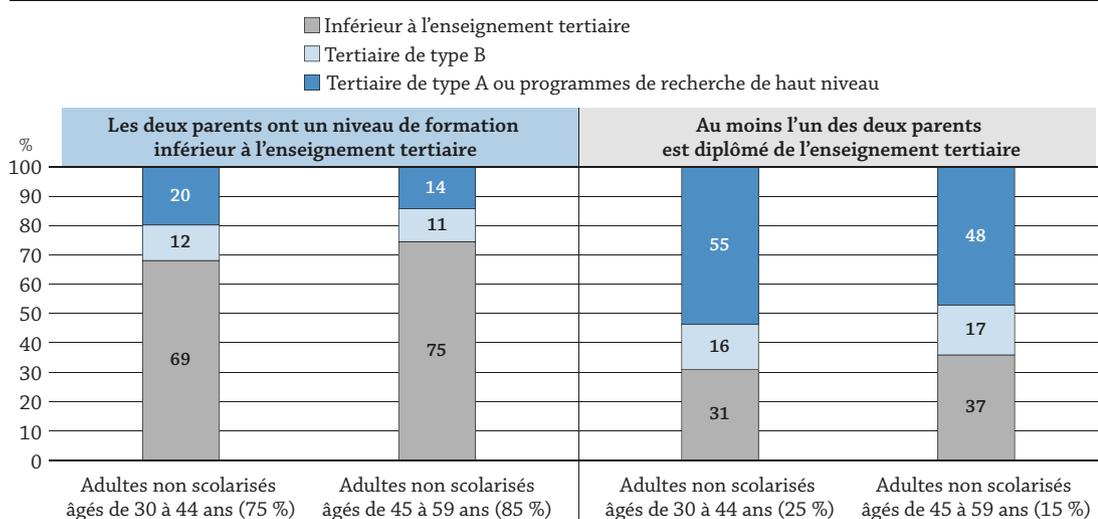


DANS QUELLE MESURE LE PROFIL DES PARENTS INFLUE-T-IL SUR LE NIVEAU DE FORMATION DE LEURS ENFANTS ?

- L'indicateur A1 montre que l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire est plus important chez les plus jeunes (les 25-34 ans) que chez les plus âgés (les 55-64 ans), mais il ressort des résultats de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) que dans l'ensemble, les adultes (les 30-59 ans) restent plus susceptibles d'être diplômés de l'enseignement tertiaire si au moins un de leurs parents est diplômé de ce niveau que si aucun ne l'est.
- Les adultes (les 30-59 ans) choisissent plus souvent une formation tertiaire de type A ou un programme de recherche de haut niveau qu'une formation tertiaire de type B (voir la section « Définitions ») s'ils sont issus d'une famille très instruite que si leurs parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire.
- Le niveau de formation des parents est une variable prédictive nettement plus probante du niveau de formation des individus que l'âge ou le sexe.

Graphique A4.1. Niveau de formation des 30-44 ans et des 45-59 ans, selon le niveau de formation de leurs parents (2012 ou 2015)

Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), moyenne



Remarque : Le pourcentage indiqué entre parenthèses représente le pourcentage de la population de chaque groupe. La somme des valeurs peut ne pas être égale à 100 % en raison de valeurs manquantes dans le tableau source. Les données relatives aux niveaux de formation se réfèrent à la classification CITE-97.

Source : OCDE (2017), tableaux A4.1 et A4.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933557147>

Contexte

L'éducation influe fortement sur les revenus professionnels, le taux d'emploi, la richesse et le bien-être des individus ; c'est à ce titre un levier qui permet de réduire les inégalités dans la société. L'éducation peut toutefois aussi perpétuer les inégalités puisque le niveau de formation tend à se transmettre de génération en génération. Pour faciliter l'intégration et la mobilité sociales et améliorer la situation socio-économique des individus aujourd'hui et demain, les pays doivent offrir à tous les jeunes de bonnes chances de bénéficier d'un enseignement de qualité.

Sur un marché du travail qui évolue désormais rapidement, les écarts de rendement se creusent entre les travailleurs peu qualifiés et très qualifiés. En moyenne, ce sont les adultes moins instruits qui accusent tout au long de leur vie active les taux de chômage et d'inactivité les plus élevés et les salaires relatifs les moins élevés qui, de surcroît, diminuent plus rapidement (voir les indicateurs A5 et A6). L'existence d'un nombre relativement élevé de travailleurs peu qualifiés risque donc d'alourdir le fardeau social et de creuser des inégalités auxquelles il est aussi difficile que coûteux de remédier après la fin de la formation initiale.

Il est donc particulièrement important d'accorder aux élèves issus de milieux défavorisés (souvent ceux dont le statut socio-économique est peu élevé) le soutien dont ils ont besoin pour rester scolarisés le plus longtemps possible. Plusieurs orientations politiques – notamment maintenir les coûts de l'enseignement tertiaire à un niveau raisonnable ou financer des systèmes d'aide aux étudiants – peuvent être utiles aux étudiants défavorisés. Permettre à tous d'accéder à l'enseignement tertiaire et de réussir une formation de ce niveau est important, mais réduire les inégalités dès le tout début de la scolarité l'est aussi.

Les jeunes n'ont pas tous vocation à faire des études tertiaires, mais ils devraient au moins avoir les mêmes chances d'atteindre le niveau de formation qu'ils visent. Les diplômés de l'enseignement tertiaire sont souvent issus de familles instruites, mais les jeunes issus de familles moins instruites devraient bénéficier du soutien dont ils ont besoin pour exploiter tout leur potentiel. L'enseignement tertiaire permet aux individus de développer des compétences transversales et leur donne les outils indispensables pour s'adapter à l'évolution de la demande sur le marché du travail. Ces avantages ne devraient pas être réservés à quelques privilégiés.

■ Autres faits marquants

- La mobilité ascendante (voir la « Remarque » ci-dessous) vers l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche de haut niveau varie fortement entre les 30-44 ans et les 45-59 ans en Corée, en Finlande, en Pologne et à Singapour.
- En Italie et en Turquie, les individus dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire sont peu nombreux ; ils sont nettement plus susceptibles de décrocher un diplôme tertiaire à l'image de leurs parents que ceux dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire.
- Dans la plupart des pays dont les données sont disponibles, l'effectif de diplômés à l'issue d'une formation tertiaire de type B varie très peu entre les 30-44 ans selon que leurs parents sont ou non diplômés de l'enseignement tertiaire.

■ Remarque

La mobilité intergénérationnelle entre les niveaux de formation telle qu'elle est mesurée dans l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (voir la section « Source ») est dérivée du pourcentage d'individus dont le niveau de formation est différent de celui de leurs parents : leur mobilité est descendante si leur niveau de formation est inférieur à celui de leurs parents, et ascendante s'il est supérieur. La mobilité est nulle lorsque le niveau de formation des enfants est identique à celui de leurs parents (voir la section « Méthodologie » pour plus de détails). Les indicateurs de mobilité sont sensibles aux niveaux de formation retenus dans les comparaisons entre générations (plus le nombre de catégories est élevé, plus la mobilité tend à être importante) et, plus encore, à l'évolution du système d'éducation (en particulier le développement de niveaux spécifiques d'enseignement). Comme le niveau de formation des parents repose sur trois catégories agrégées dérivées de la CITE 97 (niveau inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, égal au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire et égal à l'enseignement tertiaire ; voir la section « Définitions »), il n'est pas possible de rendre compte de la mobilité intergénérationnelle entre les différents niveaux de l'enseignement tertiaire.

Les possibilités d'améliorer la mobilité intergénérationnelle dépendent aussi du niveau de formation des parents. La mobilité ascendante peut par exemple être faible dans les pays où le pourcentage de parents diplômés de l'enseignement tertiaire est élevé. L'augmentation globale de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire dans la population limite naturellement la mobilité ascendante, en particulier dans les pays où l'enseignement tertiaire s'est fortement développé. Dans ce contexte, il est important d'examiner les données à la lumière du niveau de formation des parents, car un taux peu élevé de mobilité ascendante ne signifie pas nécessairement que les jeunes ont moins de possibilités d'atteindre des niveaux de formation plus élevés.

Dans l'ensemble, les données ne reflètent pas l'impact des politiques récemment mises en œuvre par les pays. En effet, les résultats des politiques qui viennent d'être adoptées en faveur des générations plus jeunes ne se traduiront dans les chiffres qu'une fois qu'un nombre significatif d'individus auront terminé leurs études dans les nouvelles conditions. Comme le nombre d'observations est limité dans certaines catégories, les chiffres doivent être interprétés avec prudence, compte tenu de l'erreur-type accompagnant les estimations.

Analyse

Cet indicateur analyse pour la première fois les pourcentages de diplômés de l'enseignement tertiaire par type de cursus et en fonction du niveau de formation des parents. Il prolonge les analyses sur la mobilité intergénérationnelle entre les niveaux de formation présentées dans des éditions précédentes de *Regards sur l'éducation* (OCDE, 2014 ; 2015 ; et 2016a).

Dans l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (voir la section « Source »), les diplômés de l'enseignement tertiaire sont répartis entre deux catégories de la CITE 97 : 1) l'enseignement tertiaire de type B, qui désigne les formations plus pratiques qui préparent à entrer directement sur le marché du travail ; et 2) l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche de haut niveau, qui sont plus théoriques (voir la section « Définitions » pour plus de détails). Lors de cette enquête, les personnes interrogées indiquent également le niveau de formation de leurs père et mère, selon trois catégories : 1) niveau inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; 2) niveau égal au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire ; et 3) niveau égal à l'enseignement tertiaire. Leurs réponses combinées à leur âge sont à la base des analyses présentées dans cet indicateur. Elles permettent de comparer les tendances entre deux groupes d'âge : les 30-44 ans et les 45-59 ans. Les individus encore scolarisés sont exclus des chiffres, car les analyses portent sur le niveau d'enseignement le plus élevé des diplômés.

Le graphique A4.1 montre que quel soit le groupe d'âge, les adultes sont environ deux fois plus susceptibles de n'être pas diplômés de l'enseignement tertiaire si aucun de leurs parents n'est diplômé de ce niveau (les deux segments à gauche) que si au moins l'un de leurs parents est diplômé de ce niveau (les deux segments à droite). Il montre aussi que le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé chez les 30-44 ans que chez les 45-59 ans (voir le graphique A4.1).

En moyenne, dans les pays et économies de l'OCDE dont les données sont disponibles, le pourcentage d'individus âgés de 45 à 59 ans dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire s'établit à 85 %. Dans ce groupe d'âge, 25 % des individus ont dépassé le niveau de formation de leurs parents (11 % ont réussi un cursus tertiaire de type B et 14 %, un cursus tertiaire de type A ou un programme de recherche de haut niveau). Les chiffres sont très différents chez les plus jeunes : le pourcentage d'individus âgés de 30 à 44 ans dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire s'établit à 75 %, et 32 % d'entre eux ont dépassé le niveau de formation de leurs parents (12 % ont réussi un cursus tertiaire de type B et 20 %, un cursus tertiaire de type A ou un programme de recherche de haut niveau). En d'autres termes, le pourcentage d'individus dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé chez les plus jeunes que chez les plus âgés et les plus jeunes sont plus susceptibles d'être diplômés de l'enseignement tertiaire que les plus âgés. Des tendances similaires s'observent chez les adultes dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire : le pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement est plus élevé chez les plus jeunes que chez les plus âgés. Ces résultats s'expliquent en partie par le développement de l'enseignement tertiaire au cours des dernières décennies (voir les tableaux A4.1 et A4.2 et l'indicateur A1).

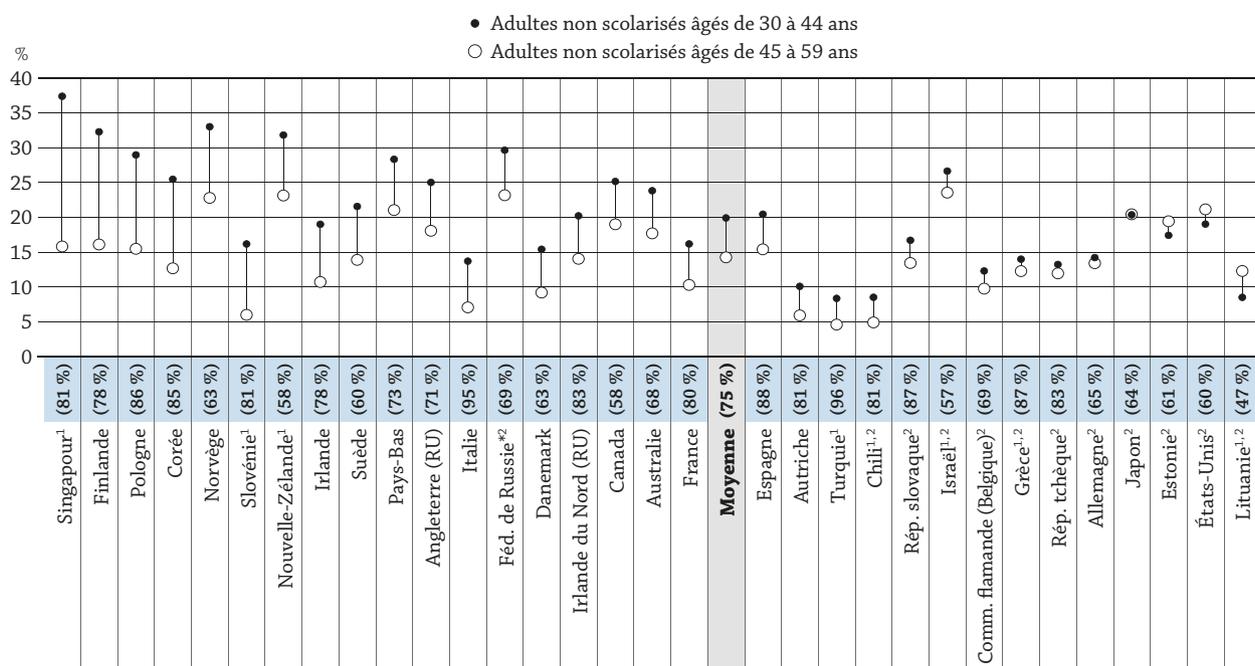
Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire de type A ou de programmes de recherche de haut niveau est nettement plus élevé chez les individus dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire que chez ceux dont les parents ne sont pas diplômés de ce niveau. Chez les 30-44 ans dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire, 55 % sont diplômés de l'enseignement tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau – soit plus du triple de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire de type B (16 %). Chez les 30-44 ans dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire, l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau (20 %) représente moins du double de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire de type B (12 %) (voir les tableaux A4.1 et A4.2).

Diplômés de l'enseignement tertiaire dont les parents ne sont pas diplômés de ce niveau, par type de cursus et groupe d'âge

En moyenne, dans les pays et économies de l'OCDE qui ont participé à l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), l'enseignement tertiaire s'est surtout développé dans les formations théoriques. L'importance de ce développement varie toutefois considérablement entre les pays. Le graphique A4.2 montre la variation de la mobilité ascendante entre les 45-59 ans et les 30-44 ans diplômés de l'enseignement tertiaire de type A ou de programmes de recherche de haut niveau. La différence entre les deux groupes d'âge représente au moins 12 points de pourcentage en Corée, en Finlande, en Pologne et à Singapour ; elle est la plus importante à Singapour (22 points de pourcentage). Cette évolution de la mobilité ascendante reflète l'expansion assez récente des systèmes d'enseignement supérieur dans ces pays. Le pourcentage de jeunes adultes dont aucun des parents n'est diplômé de l'enseignement tertiaire est supérieur à 80 % en Corée, en Pologne et à Singapour (voir le graphique A4.2).

Graphique A4.2. Pourcentage de 30-44 ans et de 45-59 ans dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire qui ont eux-mêmes un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (2012 ou 2015)

Évaluation des compétences des adultes (PIAAC)



Remarque : Le pourcentage indiqué entre parenthèses représente le pourcentage d'adultes non scolarisés âgés de 30 à 44 ans dont les deux parents ont un niveau de formation inférieur à l'enseignement tertiaire. Les données relatives aux niveaux de formation se réfèrent à la classification CITE-97.

1. Année de référence : 2015 ; pour tous les autres pays et économies, année de référence : 2012.

2. La différence entre les deux groupes d'âge n'est pas statistiquement significative à un niveau de 5 %.

* Voir la note concernant les données de la Fédération de Russie dans la section « Source ».

Les pays et économies sont classés par ordre décroissant de l'écart entre les deux groupes d'âge.

Source : OCDE (2017), tableau A4.1. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933557166>

Par contraste, l'analyse de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau révèle que la différence de mobilité ascendante entre les deux groupes d'âge est inférieure à 5 points de pourcentage et qu'elle n'est pas statistiquement significative en Allemagne, au Chili, en Communauté flamande de Belgique, en Estonie, aux États-Unis, en Grèce, en Israël, au Japon, en Lituanie, en République slovaque et en République tchèque. Précisons par ailleurs que, parmi ces pays, le pourcentage de 30-44 ans dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire est inférieur à 65 % en Estonie, aux États-Unis, au Japon et en Lituanie. Dans ces pays, la marge de mobilité ascendante vers l'enseignement tertiaire est donc limitée (voir le tableau A4.1).

Le graphique A4.2 montre aussi que chez les individus dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire, la différence de mobilité ascendante entre les deux groupes d'âge est statistiquement significative dans 20 pays. Toutefois, chez ceux dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire, la différence entre les deux groupes d'âge n'est statistiquement significative qu'en Angleterre (Royaume-Uni), au Canada, au Danemark, en Irlande, en Pologne et en Suède. Dans tous ces pays sauf au Canada, l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau est plus élevé de 10 points de pourcentage au moins chez les 30-44 ans que chez les 45-59 ans (voir le graphique A4.2 et les tableaux A4.1 et A4.2).

Diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 30 à 44 ans par type de cursus et niveau de formation des parents

Dans l'ensemble, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé chez les 30-44 ans que chez les 45-59 ans, et ce, quel que soit le niveau de formation de leurs parents. Le graphique A4.3 montre toutefois que des inégalités persistent chez les plus jeunes dans tous les pays. Dans tous les pays et économies de l'OCDE dont

A4

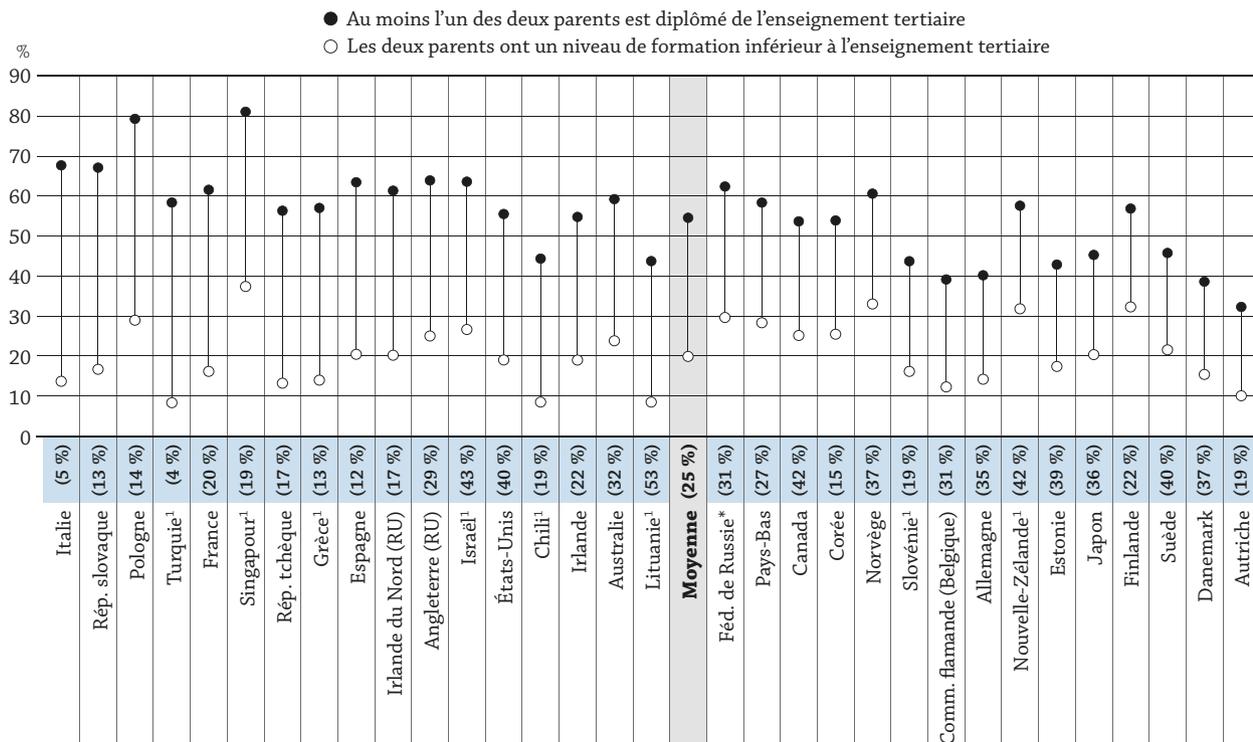
les données sont disponibles, des parents très instruits semblent avoir un impact positif sur la probabilité de réussir une formation tertiaire de type A ou un programme de recherche de haut niveau. En d'autres termes, les individus dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire sont plus susceptibles de l'être aussi (voir le graphique A4.3 et les tableaux A4.1 et A4.2).

Le fait qu'au moins un des deux parents soit diplômé de l'enseignement tertiaire influe sur le niveau de formation des individus. Les différences les plus importantes entre les individus selon que leur(s) parent(s) sont ou non diplômés de l'enseignement tertiaire s'observent en Italie, en Pologne, en République slovaque et en Turquie : le pourcentage d'individus diplômés de l'enseignement tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau est inférieur de 50 points de pourcentage chez ceux dont aucun des parents n'est diplômé de l'enseignement tertiaire par comparaison avec ceux dont au moins un des parents est diplômé de ce niveau. Il y a lieu de préciser par ailleurs que le pourcentage d'individus âgés de 30 à 44 ans dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire est peu élevé en Italie (5 %) et en Turquie (4 %). Dans ces deux pays, les individus dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire sont peu nombreux, mais ils sont nettement plus susceptibles d'égaliser le niveau de formation de leurs parents (voir les tableaux A4.1 et A4.2).

Par contraste, le pourcentage de 30-44 ans diplômés de l'enseignement tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau semble moins influencé par le niveau de formation de leurs parents en Autriche, au Danemark, en Estonie, en Finlande, au Japon et en Suède. La différence de pourcentage selon le niveau de formation des parents représente au plus 25 points de pourcentage dans ces six pays (voir les tableaux A4.1 et A4.2).

Graphique A4.3. Pourcentage de 30-44 ans ayant un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, selon le niveau de formation de leurs parents (2012 ou 2015)

Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), individus non scolarisés âgés de 30 à 44 ans



Remarque : Le pourcentage indiqué entre parenthèses représente le pourcentage d'adultes non scolarisés âgés de 30 à 44 ans dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire. Les données relatives aux niveaux de formation se réfèrent à la classification CITE-97.

1. Année de référence : 2015 ; pour tous les autres pays et économies, année de référence : 2012.

* Voir la note concernant les données de la Fédération de Russie dans la section « Source ».

Les pays et économies sont classés par ordre décroissant de l'écart entre les deux groupes.

Source : OCDE (2017), tableaux A4.1 et A4.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

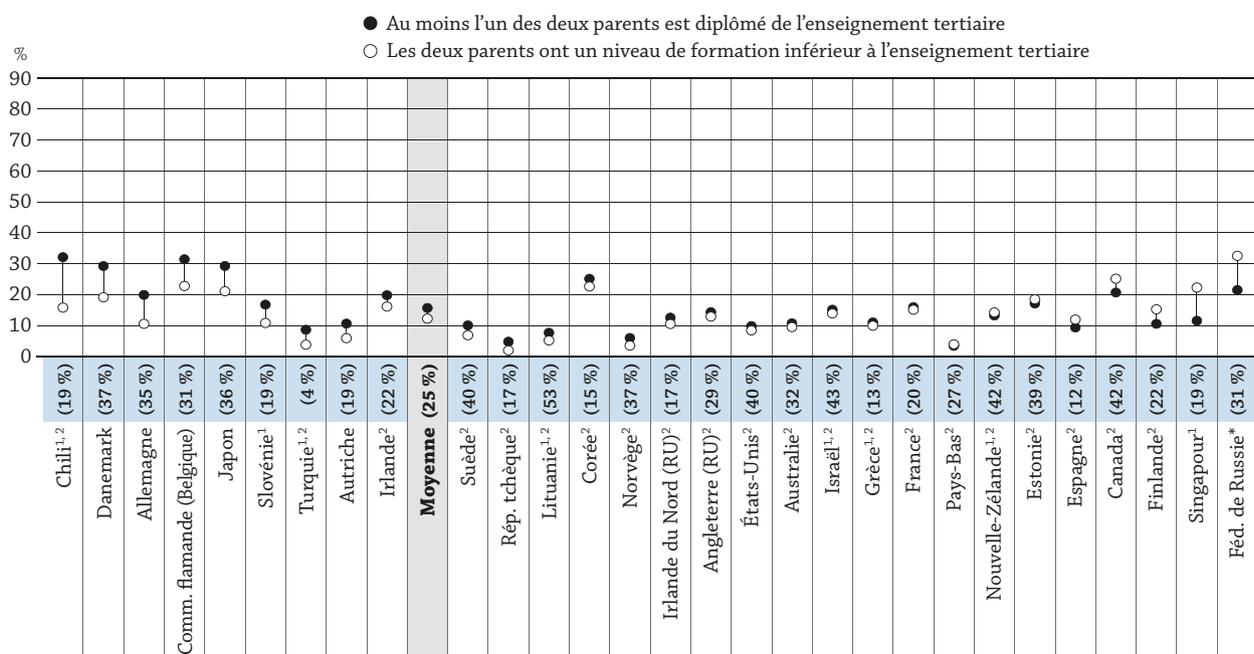
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933557185>

En Autriche, la différence ne représente que 22 points de pourcentage, mais elle peut s'expliquer par le fait qu'il est plus rare d'opter pour une formation tertiaire de type A ou un programme de recherche de haut niveau. En Autriche, le pourcentage de diplômés à l'issue d'une formation tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau s'établit à 32 % chez les 30-44 ans dont au moins un des parents est diplômé de l'enseignement tertiaire. Il est inférieur de plus de 20 points de pourcentage à la moyenne des pays et économies de l'OCDE participants (55 %). Il est inférieur de 10 points de pourcentage à l'effectif moyen de diplômés dont aucun des parents n'est diplômé de l'enseignement tertiaire. Ce constat montre à quel point il est important d'interpréter les données compte tenu de la répartition de la population entre les niveaux de formation, qui peut aider à comprendre les tendances qui ressortent des chiffres sur la mobilité intergénérationnelle entre les niveaux de formation (voir les tableaux A4.1 et A4.2 et l'indicateur A1).

Le graphique A4.4 porte également sur les 30-44 ans, mais uniquement sur les diplômés de l'enseignement tertiaire de type B. Il montre que dans ce groupe, le niveau de formation des parents influence moins sur le niveau de formation de leurs enfants. La différence n'est pas statistiquement significative dans 21 des 29 pays dont les données sont disponibles. Les 30-44 ans sont plus susceptibles d'être diplômés de l'enseignement tertiaire de type B si au moins un de leurs parents est diplômé de l'enseignement tertiaire que si aucun de leurs parents ne l'est en Allemagne, en Autriche, en Communauté flamande de Belgique, au Danemark, au Japon et en Slovaquie. La tendance inverse s'observe en Fédération de Russie et à Singapour, où ils sont plus susceptibles de réussir une formation tertiaire de type B si aucun de leurs parents n'est diplômé de l'enseignement tertiaire que si au moins un des deux l'est (voir le graphique A4.4).

Graphique A4.4. Pourcentage de 30-44 ans ayant un diplôme tertiaire de type B, selon le niveau de formation de leurs parents (2012 ou 2015)

Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), individus non scolarisés âgés de 30 à 44 ans



Remarque : Le pourcentage indiqué entre parenthèses représente le pourcentage d'adultes non scolarisés âgés de 30 à 44 ans dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire. Les données relatives aux niveaux de formation se réfèrent à la classification CITE-97.

1. Année de référence : 2015 ; pour tous les autres pays et économies, année de référence : 2012.

2. La différence entre les deux catégories de niveau de formation des parents n'est pas statistiquement significative à un niveau de 5 %.

* Voir la note concernant les données de la Fédération de Russie dans la section « Source ».

Les pays et économies sont classés par ordre décroissant de l'écart entre les deux groupes.

Source : OCDE (2017), tableaux A4.1 et A4.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933557204>

La comparaison des graphiques A4.3 et A4.4 montre que dans l'ensemble, les diplômés de l'enseignement tertiaire sont moins nombreux à avoir opté pour un cursus de type B que pour un cursus de type A ou un programme de recherche de haut niveau, et ce, quel que soit le niveau de formation de leurs parents. En moyenne, dans les pays et économies de l'OCDE, les 30-44 ans diplômés de l'enseignement tertiaire dont au moins un des parents est diplômé

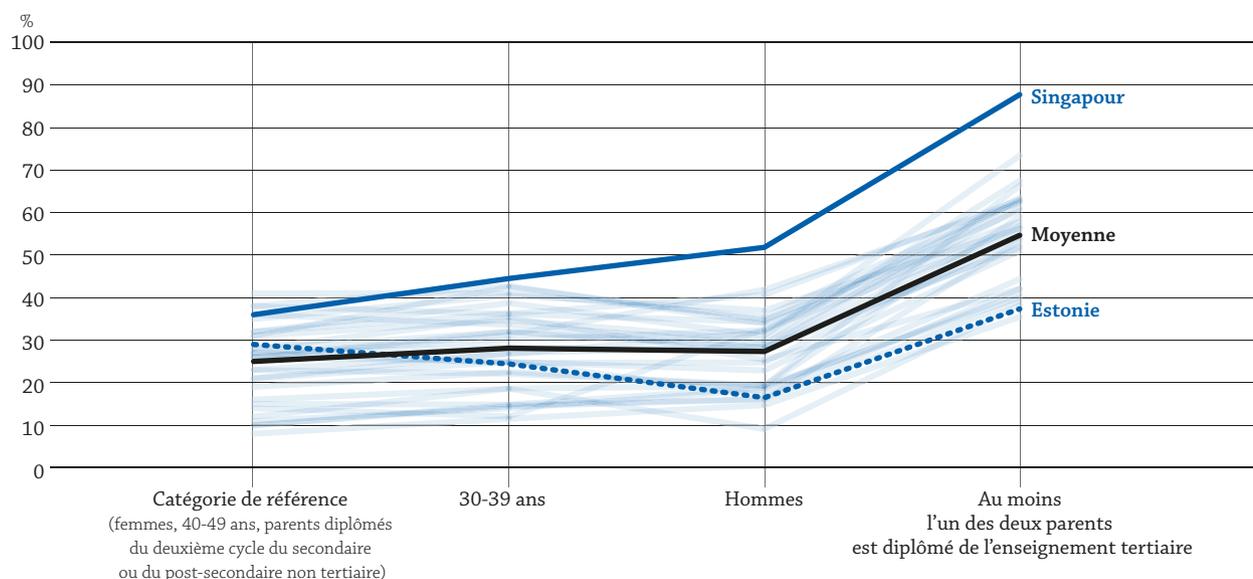
A4

de ce niveau sont 16 % à avoir choisi un cursus de type B, mais 55 % à avoir choisi un cursus de type A ou un programme de recherche de haut niveau. Quant à ceux dont aucun des parents n'est diplômé de l'enseignement tertiaire, ils sont 12 % à avoir opté pour un cursus de type B et 20 % à avoir opté pour un cursus de type A ou un programme de recherche de haut niveau. Cela montre que des parents diplômés de l'enseignement tertiaire augmentent la probabilité de faire des études tertiaires dans l'ensemble, mais davantage celle de réussir une formation de type A ou un programme de recherche de haut niveau que celle de réussir une formation de type B (voir les graphiques A4.3 et A4.4).

Impact cumulé du sexe, de l'âge et du niveau de formation des parents sur la probabilité d'être diplômé de l'enseignement tertiaire

Le graphique A4.5 montre que dans tous les pays et économies qui ont participé à l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), la probabilité qu'ont les individus de réussir une formation tertiaire de type A ou un programme de recherche de haut niveau augmente significativement si leurs parents sont plus instruits. Le niveau de formation des parents a plus d'impact que l'âge ou le sexe sur la probabilité de réussir un cursus tertiaire de type A ou un programme de recherche de haut niveau. Le Japon est le seul pays qui échappe à ce constat : le sexe et le niveau de formation des parents semblent avoir autant d'impact sur la probabilité de réussir un cursus tertiaire de type A ou un programme de recherche de haut niveau (voir le graphique A4.5 et le tableau A4.3).

Graphique A4.5. Probabilité cumulée d'avoir un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (2012 ou 2015)
Évaluation des compétences des adultes (PIAAC)



Lecture du graphique

En moyenne, dans les pays et économies de l'OCDE, 25 % des individus de la catégorie de référence (femmes âgées de 40 à 49 ans dont les parents sont diplômés du deuxième cycle du secondaire ou du post-secondaire non tertiaire) ont un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau. Le changement du groupe d'âge pour celui des 30-39 ans fait augmenter ce pourcentage de 3 points, tandis que le changement du sexe pour la catégorie « Hommes » le fait diminuer de 1 point. Enfin, le changement du niveau de formation pour la catégorie « Au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire » fait augmenter ce pourcentage de 27 points.

Remarque : Tous les pays et économies disposant de données sont représentés dans ce graphique, mais seuls deux pays et la moyenne OCDE sont mis en exergue afin de montrer les pays où l'incidence des trois variables retenues est respectivement la plus faible et la plus marquée, ainsi que la moyenne. Les catégories de référence sont « Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire » pour le niveau de formation des parents ; « Femmes » pour le sexe ; et « 40-49 ans » pour le groupe d'âge. Les données présentées dans ce graphique se fondent sur une régression selon la méthode des moindres carrés ordinaires. Chili, Grèce, Israël, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Slovénie, Turquie : année de référence : 2015. Tous les autres pays et économies : année de référence : 2012. Les données relatives aux niveaux de formation se réfèrent à la classification CITE-97.

Source : OCDE (2017), tableau A4.3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933557223>

Le graphique A4.5 montre aussi que par comparaison avec la catégorie de référence (les femmes âgées de 40 à 49 ans dont les parents sont au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire), la probabilité des femmes du même âge dont au moins un des parents est diplômé de l'enseignement tertiaire d'avoir réussi une formation tertiaire de type A ou un programme de recherche de haut niveau est supérieure de 30 points de pourcentage en moyenne, dans les pays et économies de l'OCDE. L'influence de l'âge et du sexe est mineure ou négligeable par comparaison avec la forte influence du niveau de formation des parents (voir le graphique A4.5).

Chez les hommes âgés de 30 à 39 ans, il ressort de la comparaison entre ceux classés dans la catégorie de référence et ceux dont au moins un des parents est diplômé de l'enseignement tertiaire (voir le graphique A4.5) que c'est à Singapour que la différence la plus forte (+52 points de pourcentage) et en Estonie qu'elle est la plus faible (+8 points de pourcentage). Ce constat montre que l'âge, le sexe et le niveau de formation des parents ont des effets cumulés sur la probabilité de réussir une formation tertiaire, et que les facteurs contribuant aux inégalités dans les possibilités de faire des études tertiaires varient à la fois entre les pays et au sein même de ceux-ci (voir le tableau A4.3).

Définitions

Le terme « **adultes** » désigne la population âgée de 30 à 59 ans.

Le **niveau de formation** correspond au niveau d'enseignement le plus élevé dont les individus sont diplômés.

Par **individus non scolarisés**, on entend les individus qui n'étaient pas scolarisés au moment de l'enquête. À titre d'exemple, les diplômés de l'enseignement tertiaire « non scolarisés » sont les individus ayant réussi une formation tertiaire qui n'étaient pas scolarisés au moment de l'administration de l'enquête.

Niveaux de formation (des répondants) :

- Les **programmes de recherche de haut niveau** désignent les cursus donnant directement lieu à la délivrance d'un titre équivalent à un doctorat. Ces cursus correspondent en théorie à trois années d'études à temps plein dans la plupart des pays (soit un total cumulé d'au moins sept années d'études à temps plein dans l'enseignement tertiaire), mais ils durent généralement plus longtemps. Ils sont consacrés à des études très poussées et à des recherches inédites.
- Le niveau de formation **inférieur à l'enseignement tertiaire** correspond aux niveaux 0, 1, 2, 3 et 4 de la CITE 97.
- L'**enseignement tertiaire de type A** désigne les cursus largement théoriques qui visent à préparer les étudiants à entamer un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions exigeant un niveau élevé de compétences comme celles de médecin, de dentiste ou d'architecte. Ces cursus correspondent à au moins trois années d'études à temps plein, mais le plus souvent à quatre années d'études, voire davantage. Ils ne sont pas uniquement proposés à l'université et certains reconnus comme universitaires à l'échelle nationale ne réunissent pas les conditions pour être classés dans l'enseignement tertiaire de type A. Ils incluent les formations de deuxième cycle, comme le *master's degree* aux États-Unis.
- L'**enseignement tertiaire de type B** désigne les cursus d'une durée généralement plus courte que ceux relevant de l'enseignement tertiaire de type A. Ces cursus sont axés sur des compétences pratiques ou techniques requises pour exercer immédiatement des métiers spécifiques, bien qu'ils contiennent parfois des volets plus théoriques. Ils correspondent à au moins deux années d'études à temps plein dans l'enseignement tertiaire.

Niveaux de formation (des parents) :

- Par **parents dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire**, on entend le fait que les deux parents sont au plus diplômés du niveau 0, 1, 2 ou 3C (formations courtes) de la CITE 97.
- Les **niveaux de formation inférieurs à l'enseignement tertiaire** correspondent aux niveaux 0, 1, 2, 3 et 4 de la CITE 97.
- Par **parents diplômés de l'enseignement tertiaire**, on entend le fait que l'un des deux parents au moins (le père ou la mère) est diplômé du niveau 5A, 5B ou 6 de la CITE 97.
- Par **parents dont le niveau de formation égal au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire**, on entend le fait que l'un des deux parents au moins (le père ou la mère) est au plus diplômé du niveau 3A, 3B, 3C (formations longues) ou 4 de la CITE 97.

Méthodologie

La mobilité intergénérationnelle désigne l'évolution du niveau de formation entre les individus et leurs parents. Ainsi, on entend par mobilité ascendante le fait que les individus sont diplômés d'un niveau d'enseignement supérieur au niveau le plus élevé dont le plus instruit de leurs deux parents est diplômé. La mobilité peut également être descendante, auquel cas les individus sont diplômés d'un niveau d'enseignement inférieur au niveau le plus élevé dont le plus instruit de leurs deux parents est diplômé. Enfin, on parle de statu quo lorsque les individus sont diplômés du même niveau d'enseignement dont le plus instruit de ces deux parents est diplômé.

Les personnes interrogées qui ignoraient le niveau de formation de leurs parents sont exclus des analyses dans tous les tableaux de cet indicateur. Les individus encore scolarisés sont exclus des analyses puisqu'ils sont encore en formation. Les inclure aurait pu donner lieu à une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle puisque leur niveau de formation pourrait être supérieur à celui de leurs parents à la fin de leurs études.

Le taux de non-réponse, qui n'a pas été analysé, pourrait biaiser les résultats. Il peut être significatif si des répondants ignorent le niveau de formation de leurs parents. Dans certaines analyses, les données proviennent d'échantillons peu importants, ce qui explique pourquoi les erreurs-types sont légèrement supérieures à la normale. La prudence est donc de mise lors de l'interprétation des résultats.

Concernant les observations, les chiffres dont le numérateur est inférieur à 3 observations ou dont le dénominateur est inférieur à 30 observations sont remplacés par la lettre « c » dans les tableaux.

Voir les remarques spécifiques aux pays à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Source

Toutes les données proviennent du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (Évaluation des compétences des adultes [PIAAC]).

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note concernant les données de la Fédération de Russie dans l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC)

Il convient de signaler aux lecteurs que l'échantillon de la Fédération de Russie n'inclut pas la population de la municipalité de Moscou. Les données publiées dans le présent rapport ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de la population âgée de 16 à 65 ans résidant en Fédération de Russie, mais de la population de la Fédération de Russie, à l'exclusion de la population de la municipalité de Moscou. Des informations plus détaillées concernant les données de la Fédération de Russie ainsi que celles d'autres pays sont disponibles dans le rapport technique de l'Évaluation des compétences des adultes, *Technical Report of the Survey of Adult Skills, Second Edition* (OCDE, 2016b).

Références

OCDE (2016a), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-fr>.

OCDE (2016b), *Technical Report of the Survey of Adult Skills, Second Edition*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/skills/piaac/PIAAC_Technical_Report_2nd_Edition_Full_Report.pdf.

OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr>.

OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.

OCDE (2012, 2015), *Survey of Adult Skills (PIAAC)*, www.oecd.org/skills/piaac/publicdataandanalysis.

Tableaux de l'indicateur A4

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933559446>

Tableau A4.1	Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire parmi les adultes dont les deux parents ont un niveau de formation inférieur à ce niveau d'enseignement, selon le type de programme et le groupe d'âge (2012 ou 2015)
Tableau A4.2	Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire parmi les adultes dont au moins l'un des deux parents est diplômé de ce niveau d'enseignement, selon le type de programme et le groupe d'âge (2012 ou 2015)
Tableau A4.3	Évolution de la probabilité d'avoir un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau de formation des parents (2012 ou 2015)

WEB Tableau A4.4 Évolution de la probabilité d'être diplômé de l'enseignement tertiaire de type B, selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau de formation des parents (2012 ou 2015)

Date butoir pour les données : 19 juillet 2017. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr>. D'autres données désagrégées sont également disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org/>).

Tableau A4.1. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire parmi les adultes dont les deux parents ont un niveau de formation inférieur à ce niveau d'enseignement, selon le type de programme et le groupe d'âge (2012 ou 2015)
Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), individus non scolarisés âgés de 30 à 59 ans

Comment lire ce tableau : En Australie, les deux parents de 68 % des individus non scolarisés âgés de 30 à 44 ans ont un niveau de formation inférieur à l'enseignement tertiaire. Parmi ces individus non scolarisés dont les deux parents ont un niveau de formation inférieur à l'enseignement tertiaire, 67 % ne sont, comme leurs parents, pas diplômés de l'enseignement tertiaire, 10 % ont un diplôme tertiaire de type B, et 24 %, un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau.

OCDE	Pays	Adultes âgés de 30 à 44 ans								Adultes âgés de 45 à 59 ans							
		Pourcentage d'adultes de ce groupe		Niveau de formation des adultes de ce groupe				Pourcentage d'adultes de ce groupe		Niveau de formation des adultes de ce groupe							
				Inférieur à l'enseignement tertiaire		Tertiaire de type B				Tertiaire de type A ou programmes de recherche de haut niveau		Inférieur à l'enseignement tertiaire		Tertiaire de type B		Tertiaire de type A ou programmes de recherche de haut niveau	
		%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)		
	Australie	68	(1.3)	67	(1.5)	10	(1.0)	24	(1.4)	81	(1.0)	72	(1.1)	10	(0.7)	18	(1.1)
	Autriche	81	(1.1)	84	(0.7)	6	(0.6)	10	(0.6)	85	(1.0)	86	(0.7)	8	(0.7)	6	(0.7)
	Canada	58	(0.9)	50	(1.4)	25	(1.1)	25	(1.0)	76	(0.8)	57	(0.9)	24	(0.9)	19	(0.7)
	Chili ¹	81	(2.6)	76	(3.0)	16	(2.4)	9	(1.4)	84	(2.4)	83	(2.2)	12	(1.5)	5	(1.2)
	République tchèque	83	(1.1)	85	(1.1)	2	(0.4)	13	(1.0)	90	(1.1)	87	(0.9)	1	(0.4)	12	(0.8)
	Danemark	63	(1.2)	65	(1.3)	19	(1.2)	15	(0.9)	81	(1.0)	73	(1.0)	18	(0.9)	9	(0.6)
	Estonie	61	(1.1)	64	(1.3)	18	(1.1)	17	(1.0)	78	(0.8)	64	(1.3)	17	(1.0)	19	(1.1)
	Finlande	78	(1.2)	52	(1.4)	15	(1.1)	32	(1.3)	91	(0.7)	61	(1.1)	23	(1.0)	16	(0.9)
	France	80	(0.9)	69	(0.9)	15	(0.8)	16	(0.7)	90	(0.5)	81	(0.7)	8	(0.6)	10	(0.5)
	Allemagne	65	(1.5)	75	(1.1)	11	(0.9)	14	(1.1)	71	(1.1)	72	(1.2)	14	(1.0)	13	(1.0)
	Grèce ¹	87	(1.0)	76	(1.2)	10	(0.8)	14	(1.1)	93	(0.7)	81	(1.0)	7	(0.8)	12	(0.9)
	Irlande	78	(1.0)	65	(1.1)	16	(0.7)	19	(0.9)	90	(0.7)	80	(0.9)	9	(0.7)	11	(0.6)
	Israël ¹	57	(1.3)	59	(1.9)	14	(1.2)	27	(1.5)	72	(1.5)	58	(2.0)	18	(1.4)	24	(1.8)
	Italie	95	(0.6)	86	(0.8)	0	(0.1)	14	(0.8)	97	(0.4)	93	(0.7)	0	(0.1)	7	(0.7)
	Japon	64	(1.4)	59	(1.3)	21	(1.1)	20	(1.0)	79	(1.2)	62	(1.1)	18	(1.0)	20	(1.1)
	Corée	85	(0.9)	52	(0.6)	23	(1.0)	25	(1.0)	90	(0.7)	78	(0.5)	9	(0.6)	13	(0.7)
	Pays-Bas	73	(1.2)	68	(1.5)	4	(0.5)	28	(1.3)	85	(0.9)	74	(1.3)	5	(0.7)	21	(1.2)
	Nouvelle-Zélande ¹	58	(1.4)	54	(2.0)	14	(1.4)	32	(1.8)	69	(1.4)	58	(2.0)	19	(1.4)	23	(1.7)
	Norvège	63	(1.4)	63	(1.5)	4	(0.7)	33	(1.4)	79	(1.1)	72	(1.3)	6	(0.7)	23	(1.1)
	Pologne	86	(1.1)	71	(1.3)	c	c	29	(1.3)	92	(0.8)	85	(1.0)	c	c	15	(1.0)
	République slovaque	87	(1.1)	83	(1.1)	c	c	17	(1.1)	93	(0.7)	87	(1.1)	c	c	13	(1.1)
	Slovenie ¹	81	(1.2)	73	(1.0)	11	(0.7)	16	(0.9)	91	(0.8)	85	(0.8)	9	(0.6)	6	(0.6)
	Espagne	88	(0.8)	68	(1.1)	12	(0.8)	20	(1.0)	93	(0.7)	78	(1.0)	7	(0.7)	15	(0.9)
	Suède	60	(1.7)	72	(1.5)	7	(1.0)	22	(1.4)	76	(1.2)	77	(1.1)	9	(0.9)	14	(0.9)
	Turquie ¹	96	(0.5)	88	(0.7)	4	(0.5)	8	(0.6)	99	(0.3)	92	(0.9)	3	(0.6)	5	(0.6)
	États-Unis	60	(1.7)	73	(1.5)	8	(1.1)	19	(1.2)	70	(1.3)	71	(1.4)	8	(1.1)	21	(1.2)
	Économies																
	Comm. flamande (Belgique)	69	(1.2)	65	(1.6)	23	(1.2)	12	(1.1)	85	(0.9)	69	(1.3)	21	(1.1)	10	(0.9)
	Angleterre (RU)	71	(1.3)	62	(1.7)	13	(1.4)	25	(1.3)	83	(1.2)	68	(1.5)	13	(1.3)	18	(0.9)
	Irlande du Nord (RU)	83	(1.1)	69	(1.6)	10	(1.1)	20	(1.3)	93	(0.9)	76	(1.5)	10	(1.3)	14	(0.8)
	Moyenne	75	(0.2)	69	(0.3)	12	(0.2)	20	(0.2)	85	(0.2)	75	(0.2)	11	(0.2)	14	(0.2)
Partenaires	Lituanie ¹	47	(1.7)	86	(1.8)	5	(0.9)	8	(1.4)	77	(1.4)	85	(1.0)	3	(0.6)	12	(1.0)
	Fédération de Russie*	69	(2.5)	38	(2.5)	32	(1.5)	30	(2.5)	81	(2.9)	41	(2.1)	36	(2.0)	23	(1.6)
	Singapour ¹	81	(0.9)	40	(1.1)	22	(1.0)	37	(1.1)	93	(0.6)	70	(1.0)	14	(0.9)	16	(0.9)

Remarque : Les données relatives aux niveaux de formation se réfèrent à la classification CITE-97. Pour de plus amples informations, consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie ».

1. Année de référence : 2015 ; pour tous les autres pays et économies, année de référence : 2012.

* Voir la note concernant les données de la Fédération de Russie dans la section « Source ».

Source : OCDE (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933559370>

Tableau A4.2. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire parmi les adultes dont au moins l'un des deux parents est diplômé de ce niveau d'enseignement, selon le type de programme et le groupe d'âge (2012 ou 2015)
Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), individus non scolarisés âgés de 30 à 59 ans

Comment lire ce tableau : En Autriche, au moins l'un des deux parents de 19 % des individus non scolarisés âgés de 30 à 44 ans est diplômé de l'enseignement tertiaire. Parmi ces individus non scolarisés dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire, 57 % ont eux-mêmes un niveau de formation inférieur à l'enseignement tertiaire, 11 % ont un diplôme tertiaire de type B, et 32 %, un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau.

OCDE	Pays	Adultes âgés de 30 à 44 ans						Adultes âgés de 45 à 59 ans									
		Pourcentage d'adultes de ce groupe		Niveau de formation des adultes de ce groupe				Pourcentage d'adultes de ce groupe		Niveau de formation des adultes de ce groupe							
				Inférieur à l'enseignement tertiaire		Tertiaire de type B				Tertiaire de type A ou programmes de recherche de haut niveau		Inférieur à l'enseignement tertiaire		Tertiaire de type B		Tertiaire de type A ou programmes de recherche de haut niveau	
		%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)		
	OCDE																
	Australie	32	(1.3)	30	(2.3)	11	(1.5)	59	(2.3)	19	(1.0)	37	(3.1)	12	(1.8)	52	(2.9)
	Autriche	19	(1.1)	57	(2.8)	11	(1.8)	32	(2.6)	15	(1.0)	55	(3.3)	15	(2.0)	30	(3.1)
	Canada	42	(0.9)	26	(1.5)	21	(1.3)	54	(1.5)	24	(0.8)	29	(1.7)	24	(1.8)	47	(1.6)
	Chili ¹	19	(2.6)	24	(3.4)	32	(7.1)	44	(6.0)	16	(2.4)	40	(7.2)	35	(7.7)	25	(7.2)
	République tchèque	17	(1.1)	39	(4.4)	5	(1.7)	56	(4.3)	10	(1.1)	60	(6.3)	c	c	40	(6.3)
	Danemark	37	(1.2)	32	(2.2)	29	(1.8)	39	(1.9)	19	(1.0)	37	(2.7)	34	(2.5)	29	(2.2)
	Estonie	39	(1.1)	40	(1.7)	17	(1.6)	43	(1.8)	22	(0.8)	34	(2.0)	18	(1.8)	48	(2.4)
	Finlande	22	(1.2)	33	(3.1)	11	(1.7)	57	(3.4)	9	(0.7)	33	(3.5)	16	(3.0)	51	(4.1)
	France	20	(0.9)	23	(1.9)	16	(1.9)	62	(2.4)	10	(0.5)	37	(3.1)	11	(1.9)	52	(3.5)
	Allemagne	35	(1.5)	40	(2.2)	20	(1.7)	40	(2.2)	29	(1.1)	40	(2.2)	18	(2.1)	42	(2.3)
	Grèce ¹	13	(1.0)	32	(3.9)	11	(2.4)	57	(4.2)	7	(0.7)	42	(5.7)	8	(3.1)	50	(6.0)
	Irlande	22	(1.0)	25	(2.1)	20	(1.9)	55	(2.3)	10	(0.7)	39	(3.7)	22	(2.8)	39	(3.2)
	Israël ¹	43	(1.3)	21	(1.8)	15	(1.5)	64	(1.9)	28	(1.5)	20	(2.6)	21	(2.9)	60	(3.2)
	Italie	5	(0.6)	32	(5.1)	c	c	68	(5.1)	3	(0.4)	32	(6.7)	c	c	68	(6.7)
	Japon	36	(1.4)	25	(1.8)	29	(1.9)	45	(2.2)	21	(1.2)	25	(2.5)	24	(2.7)	51	(2.5)
	Corée	15	(0.9)	21	(2.3)	25	(2.4)	54	(3.2)	10	(0.7)	34	(3.4)	17	(2.9)	49	(3.3)
	Pays-Bas	27	(1.2)	38	(2.6)	3	(1.0)	58	(2.6)	15	(0.9)	36	(3.4)	6	(1.4)	58	(3.5)
	Nouvelle-Zélande ¹	42	(1.4)	29	(2.2)	13	(1.7)	58	(2.7)	31	(1.4)	33	(3.1)	19	(2.1)	48	(2.7)
	Norvège	37	(1.4)	33	(2.1)	6	(1.1)	61	(2.1)	21	(1.1)	40	(3.0)	9	(1.4)	51	(3.0)
	Pologne	14	(1.1)	21	(2.9)	c	c	79	(2.9)	8	(0.8)	39	(5.5)	c	c	61	(5.5)
	République slovaque	13	(1.1)	33	(4.4)	c	c	67	(4.4)	7	(0.7)	32	(5.5)	c	c	68	(5.5)
	Slovénie ¹	19	(1.2)	40	(3.5)	17	(2.2)	44	(3.7)	9	(0.8)	36	(3.8)	23	(3.5)	41	(4.1)
	Espagne	12	(0.8)	27	(3.0)	9	(2.0)	63	(3.4)	7	(0.7)	27	(4.4)	6	(1.8)	67	(4.3)
	Suède	40	(1.7)	44	(1.9)	10	(1.3)	46	(2.0)	24	(1.2)	52	(2.7)	13	(1.9)	35	(2.8)
	Turquie ¹	4	(0.5)	33	(5.8)	9	(3.1)	58	(5.9)	1	(0.3)	c	c	c	c	c	c
	États-Unis	40	(1.7)	35	(2.2)	10	(1.3)	56	(1.9)	30	(1.3)	40	(2.1)	10	(1.4)	50	(1.8)
	Économies																
	Comm. flamande (Belgique)	31	(1.2)	29	(2.5)	31	(2.1)	39	(2.5)	15	(0.9)	28	(3.0)	33	(3.3)	39	(4.0)
	Angleterre (RU)	29	(1.3)	22	(2.4)	14	(2.1)	64	(2.6)	17	(1.2)	34	(3.5)	14	(2.9)	52	(3.2)
	Irlande du Nord (RU)	17	(1.1)	26	(3.5)	13	(2.1)	61	(3.4)	7	(0.9)	39	(6.5)	11	(3.9)	49	(6.3)
	Moyenne	25	(0.2)	31	(0.6)	16	(0.4)	55	(0.6)	15	(0.2)	37	(0.8)	17	(0.6)	48	(0.8)
	Partenaires																
	Lituanie ¹	53	(1.7)	49	(2.2)	8	(1.3)	44	(1.9)	23	(1.4)	54	(3.4)	5	(1.5)	41	(3.3)
	Fédération de Russie*	31	(2.5)	16	(3.1)	21	(3.1)	62	(4.3)	19	(2.9)	9	(4.5)	20	(6.2)	71	(7.3)
	Singapour ¹	19	(0.9)	7	(1.5)	12	(1.8)	81	(2.4)	7	(0.6)	15	(3.4)	15	(3.5)	70	(4.5)

Remarque : Les données relatives aux niveaux de formation se réfèrent à la classification CITE-97. Pour de plus amples informations, consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie ».

1. Année de référence : 2015 ; pour tous les autres pays et économies, année de référence : 2012.

* Voir la note concernant les données de la Fédération de Russie dans la section « Source ».

Source : OCDE (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933559389>

A4

Tableau A4.3. Évolution de la probabilité d'avoir un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau de formation des parents (2012 ou 2015)
Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), individus non scolarisés âgés de 30 à 59 ans

Comment lire ce tableau : Au Canada, 27 % des femmes âgées de 40 à 49 ans dont les parents sont diplômés du deuxième cycle du secondaire ou du post-secondaire non tertiaire sont susceptibles d'avoir un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau. Par comparaison avec ce groupe, ceux dont les parents ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire sont 8 points de pourcentage moins susceptibles d'avoir un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, tandis que ceux dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire sont 25 points de pourcentage plus susceptibles d'avoir un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau.

	Catégorie de référence (femmes, 40-49 ans, parents diplômés du deuxième cycle du secondaire ou du post-secondaire non tertiaire)		Évolution de la probabilité d'avoir un diplôme tertiaire de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, selon :									
			Le sexe		Le groupe d'âge				Le niveau de formation des parents			
			Hommes		30-39 ans		50-59 ans		Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Tertiaire	
			%	Er.-T.	pp	Er.-T.	pp	Er.-T.	pp	Er.-T.	pp	Er.-T.
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE												
Pays												
Australie	28	(2.1)	-4	(1.8)	4	(2.0)	-2	(2.0)	-9	(1.9)	29	(2.6)
Autriche	8	(1.0)	3	(0.9)	4	(1.4)	-2	(1.1)	-5	(0.9)	21	(2.3)
Canada	27	(1.4)	-1	(1.1)	1	(1.7)	-4	(1.3)	-8	(1.3)	25	(1.4)
Chili ¹	10	(1.9)	1	(1.7)	5	(2.3)	-1	(1.9)	-9	(1.2)	23	(6.4)
République tchèque	10	(1.9)	2	(1.1)	4	(2.4)	3	(2.1)	-12	(1.0)	37	(3.8)
Danemark	12	(1.3)	1	(1.3)	7	(1.8)	-2	(1.2)	-2	(1.3)	21	(2.0)
Estonie	29	(1.6)	-8	(1.5)	-5	(1.7)	4	(1.5)	-16	(1.5)	21	(1.7)
Finlande	31	(1.7)	-8	(1.5)	12	(2.2)	-4	(1.6)	-10	(1.5)	23	(3.3)
France	19	(1.1)	-3	(1.2)	4	(1.3)	-3	(1.3)	-7	(1.1)	40	(2.3)
Allemagne	11	(1.4)	4	(1.5)	3	(1.8)	3	(1.5)	-9	(1.8)	26	(1.9)
Grèce ¹	27	(2.3)	0	(1.3)	-2	(1.9)	-2	(1.7)	-15	(2.2)	29	(3.9)
Irlande	26	(1.8)	-4	(1.0)	6	(1.3)	-4	(1.4)	-15	(1.7)	23	(2.8)
Israël ¹	38	(2.8)	-2	(2.0)	-2	(2.6)	-2	(2.6)	-19	(2.5)	26	(2.7)
Italie	31	(1.9)	-5	(1.1)	4	(1.4)	0	(1.1)	-23	(1.7)	37	(4.9)
Japon	14	(1.7)	20	(1.5)	-2	(2.1)	3	(2.4)	-13	(1.7)	23	(2.1)
Corée	26	(2.1)	11	(1.3)	5	(1.7)	-7	(1.5)	-16	(1.7)	20	(3.1)
Pays-Bas	32	(2.1)	4	(1.5)	4	(2.3)	0	(1.9)	-16	(2.2)	22	(2.9)
Nouvelle-Zélande ¹	35	(2.3)	-4	(2.0)	6	(2.6)	-5	(2.2)	-10	(2.6)	19	(2.7)
Norvège	38	(1.8)	-9	(1.9)	5	(2.0)	-4	(2.2)	-14	(1.8)	22	(2.1)
Pologne	32	(2.0)	-8	(1.8)	7	(2.4)	-5	(2.0)	-18	(1.4)	42	(2.9)
République slovaque	23	(1.5)	-3	(1.3)	-1	(1.8)	-2	(1.6)	-14	(1.4)	47	(3.7)
Slovénie ¹	21	(1.3)	-8	(1.3)	4	(1.9)	-4	(1.2)	-12	(1.0)	25	(3.3)
Espagne	41	(2.7)	-6	(1.3)	0	(1.7)	-3	(1.6)	-22	(2.5)	27	(3.5)
Suède	28	(2.2)	-10	(1.4)	7	(2.2)	-4	(1.7)	-9	(2.0)	17	(2.6)
Turquie ¹	23	(3.8)	5	(1.0)	4	(1.2)	0	(1.0)	-22	(3.9)	31	(6.4)
États-Unis	26	(1.6)	-2	(1.5)	-1	(1.5)	0	(1.7)	-17	(2.0)	28	(2.2)
Économies												
Comm. flamande (Belgique)	15	(1.9)	4	(1.4)	0	(2.1)	-1	(1.6)	-10	(1.5)	22	(2.5)
Angleterre (RU)	27	(1.9)	2	(1.8)	3	(2.4)	-5	(2.1)	-13	(1.9)	31	(2.8)
Irlande du Nord (RU)	21	(2.3)	2	(2.0)	6	(2.4)	-1	(2.2)	-12	(2.3)	33	(3.8)
Moyenne	25	(0.4)	-1	(0.3)	3	(0.4)	-2	(0.3)	-13	(0.3)	27	(0.6)
Partenaires												
Lituanie ¹	16	(2.0)	-9	(1.7)	3	(2.1)	6	(1.9)	-6	(2.0)	29	(2.2)
Fédération de Russie*	36	(1.9)	-4	(2.6)	-2	(3.8)	-3	(3.0)	-15	(2.5)	33	(4.1)
Singapour ¹	36	(2.3)	7	(1.4)	9	(2.0)	-13	(1.9)	-16	(2.2)	36	(2.9)

Remarque : Les catégories de référence sont « Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire » pour le niveau de formation des parents ; « Femmes » pour le sexe ; et « 40-49 ans » pour le groupe d'âge. Les données présentées dans ce tableau se fondent sur une régression selon la méthode des moindres carrés ordinaires. Les données relatives aux niveaux de formation se réfèrent à la classification CITE-97. Pour de plus amples informations, consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie ».

1. Année de référence : 2015 ; pour tous les autres pays et économies, année de référence : 2012.

* Voir la note concernant les données de la Fédération de Russie dans la section « Source ».

Source : OCDE (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentent les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933559408>



Extrait de :
Education at a Glance 2017
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Indicateur A4 Dans quelle mesure le profil des parents influe-t-il sur le niveau de formation de leurs enfants ? », dans *Education at a Glance 2017 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2017-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.